

PLAISIR DE CONDUIRE... ET SECURITE

Formation Moto toutes cylindrées.

Permis A

Validation 7 heures.

Prévoir un équipement homologué adapté

Condition : posséder le Permis A2 depuis au moins 2 ans.

Cette Formation peut être suivie 3 mois avant les 2 ans de Permis A2 ou après.

Après validation des 7 heures, le Permis A sera obtenu à partir des 2 ans révolus.

Le nouveau Permis doit être obtenu pour pouvoir conduire cette catégorie.

Nous devons effectuer les démarches ANTS pour la délivrance de votre nouveau Permis de Conduire.

Pour cela, nous vous demandons une participation dont le montant est fixé à : 30 € TTC

Pièces à nous fournir pour établir votre dossier	Nous éditons les copies pour vous en agence.
La Carte d'Identité valide + le Certificat de la Journée Défense e.photos d'identité (chez un photographe) pour traitements	
1 Justificatif de domicile (moins de 6 mois) + CNI de l'héberge	ant (l'attestation d'hébergement normalisée fournie et à signer en agence).
Le Permis de Conduire actuel 2 enveloppes timbrées sans adresse (1 au format A4 timbrée à 10	00 g et 1 au format normal timbrée à 20 g)
``	Frais de dossier : 30 €
Fournitures administratives et pédagogiques Formation 7 heures	10€
Théorique Cours et tests en salle Pr	atique Plateau (2 heures) + Circulation (3 heures)
■ 2 heures	heures
	Tarif TTC 2024

+ Frais de participation aux démarches ANTS pour obtenir le titre définitif : 30 €

